

« Jean Arthuis : « L'économie du numérique est un défi à la territorialisation de l'impôt » »

31/01/2013

?? Jean Arthuis : « L'économie du numérique est un défi à la territorialisation de l'impôt »

Dans le contexte de l'annonce de la fermeture du *Virgin Megastore* des Champs-Élysées et du plan social qui l'accompagne, Jean Arthuis, sénateur de la Mayenne, Vice-Président de l'UDI, est intervenu ce jour en séance au Sénat sur la fiscalité du numérique.

Pour Jean Arthuis, « **Le numérique est, avec la finance, l'une des expressions les plus abouties d'une globalisation et d'une dématérialisation qui ont bouleversé nos habitudes de consommation, notamment de biens culturels** ».

Pour le sénateur, l'activité de grandes firmes internationales, *Google* ou *Amazon*, « **interroge les « Trésors Publics » et remet en cause la forme même de la territorialité de l'impôt.** »

Selon Jean Arthuis, dans une économie globalisée : « **Taxer la production, c'est inciter aux délocalisations, à l'asphyxie de l'activité économique et à la désindustrialisation.** »

Le sénateur exhorte : « **Cessons de taxer la production et taxons enfin ce qui est réellement imposable dans le cadre de nos frontières : les produits !** »

Le sénateur est convaincu que seule la TVA est adaptée. Aussi, regrette-t-il que cette question « **soit à ce point emblématique des incohérences européennes en matière de fiscalité du numérique et à ce point révélatrice de nos contradictions au plan national.** »

Les ventes à distances, notamment posent problème. Le régime actuellement applicable confère au Luxembourg* des dérogations totalement injustifiées. Dans le même registre, l'Irlande* pratique un dumping déloyal.

Il a également dénoncé le cas de *Google*, filiale irlandaise du groupe américain, domicilié aux Bermudes : « **Tartufferie ! Google est l'exemple absolu des pires comportements de passager clandestin de la fiscalité internationale.** »

Jean Arthuis regrette que l'absence de régulation européenne nous condamne à la gesticulation : « **Ce défi doit donc être assumé avec force et détermination par l'Union Européenne.** »

Jean Arthuis conclut : « **Le commerce est ligne est un défi à la territorialisation de l'impôt. Nous devons donc concevoir, dans un cadre européen, un mécanisme équitable de répartition entre l'Etat et les collectivités territoriales** ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)